

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL  
des DÉLIBÉRATIONS**

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**Séance du 23 juin 2022**

**CD20220623\_12**  
**id. 6348**

*Le 23 juin 2022 à 9 h 30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil Départemental,*

*Nombre de conseillers départementaux : 30  
Quorum : 10*

*Sont présents :*

*M. ALBUGUES, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNE, Mme COLOMBIE, M. CROS, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, M. DESCAZEUX, Mme HEULLAND, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, M. PECOU, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIERES, M. WEILL*

*Sont représentés :*

*M. ASTRUC (pouvoir à Mme MAURIEGE), M. BEQ (pouvoir à M. CROS), Mme DELBREIL (pouvoir à M. ALBUGUES), Mme DUCASSE (pouvoir à Mme LE CORRE), M. GONZALEZ (pouvoir à Mme NEGRE), Mme RABAULT (pouvoir à Mme SARDEING)*

Le quorum légal est atteint, en application de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, modifié par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

**DELIBERATION**

**CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1-2022**

Le projet de décision modificative n°1-2022 du centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF), tel qu'il a été adopté par la commission de surveillance est soumis.

L'équilibre de ce projet s'établit à 810 806,75 € en mouvements réels.

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DÉPENSES</b>	
CHAPITRE	MONTANT
<b>OPÉRATIONS RÉELLES</b>	
<b><u>GROUPE I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante</u></b>	<b><u>32 000,00</u></b>
<u>Comptes 60 - Achats et variation des stocks</u>	<u>28 500,00</u>
Compte 6061- Fournitures non stockables	26 000,00
Compte 6062 - Fournitures non stockées	2 500,00
<u>Comptes 62 - Autres services extérieurs</u>	<u>3 500,00</u>
Compte 626 - Frais postaux et frais de télécommunications	2 000,00
Compte 628 - Divers	1 500,00
<b><u>GROUPE II - Dépenses afférentes au personnel</u></b>	<b><u>0,00</u></b>
<b><u>GROUPE III - Dépenses afférentes à la structure</u></b>	<b><u>18 000,00</u></b>
<u>Comptes 61 - Services extérieurs</u>	<u>18 000,00</u>
Comptes 615 - Entretien et réparations	18 000,00
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>50 000,00</b>
<b>OPÉRATIONS D'ORDRE</b>	

<i>Groupe III - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>	<i>0,00</i>
<b>Total dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>50 000,00</b>

<b>RECETTES</b>	
CHAPITRE	MONTANT
<b>OPÉRATIONS RÉELLES</b>	
<b><u>GROUPE I -Dépenses afférentes à l'exploitation courante</u></b>	<b><u>0,00</u></b>
<b><u>GROUPE II -Autres produits relatifs à l'exploitation</u></b>	<b><u>0,00</u></b>
<b><u>GROUPE III - Produits financiers et produits non encaissables</u></b>	<b><u>0,00</u></b>
<b>Sous Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>
002 - Résultat d'exploitation reporté	50 000,00
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>50 000,00</b>

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DÉPENSES</b>	
CHAPITRE	MONTANT
<b>OPÉRATIONS RÉELLES</b>	
<b><u>20 - Immobilisations incorporelles</u></b>	<b><u>2 010,80</u></b>

Compte 2031 - Frais d'études – siège CDEF	10,80
Compte 2031 - Frais d'études	2 000,00
<u>21- Immobilisations corporelles</u>	<u>55 075,69</u>
Compte 2135 – Installations générales agencement aménagement des constructions – siège CDEF	8,48
Compte 2182 - Matériel de transport	6 000,00
Compte 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	3 022,30
Compte 2184 - Mobilier	20 003,41
Compte 2184 - Mobilier - siège CDEF	5 000,00
Compte 2188 - Autres	21 041,50
<u>23- Immobilisations en cours</u>	<u>45 915,90</u>
Compte 2312 - Agencements et aménagements de terrains	5 000,00
Compte 2313 - Construction en cours	10 000,00
Compte 2313 - Construction en cours – siège CDEF	30 915,90
<b>RESTES A RÉALISER</b>	
Compte 2031 - Frais d'études - siège	3 389,20
Compte 2135 - Installations générales agencement aménagement des constructions	5 491,52
Compte 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	4 977,70
Compte 2184 - Mobilier	1 516,59
Compte 2188 - Autres	9 958,50
Compte 2313 - Siège CDEF construction en cours	47 084,10
<b>Sous-total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>175 420,00</b>

003- Excédent prévisionnel d'investissement	585 386,75
<b>OPÉRATIONS D'ORDRE</b>	
<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>760 806,75</b>

<b>RECETTES</b>	
CHAPITRE	MONTANT
<b>OPÉRATIONS RÉELLES</b>	
<u>10- Dotations, fonds divers et réserves</u>	
Compte 10222- FCTVA	- 9 000,00
<b>RESTES A RÉALISER</b>	
Compte 1311 – Subventions - État	134 166,30
<b>Sous-total recettes réelles d'investissement</b>	<b>125 166,30</b>
001- Résultat d'investissement reporté	<b>635 640,45</b>
<b>OPÉRATIONS D'ORDRE</b>	
<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>760 806,75</b>

Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 50 000 €.

Il est proposé d'affecter 32 000 € de crédits complémentaires sur le groupe I afin de supporter les surcoûts liées aux augmentations des tarifications énergétiques.

Les crédits demandés sur le groupe II, soit 18 000 €, sont prévus pour faire face à la poursuite de la réfection du service d'accueil des mineurs en raison de nombreuses dégradations.

Les recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à 50 000 € et correspondent à l'excédent reporté.

Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 760 806,75 € et se décomposent comme suit :

- 72 417,61 € de crédits de report dont 56 967,49 € pour la finalisation des travaux du siège et son aménagement ;
- une enveloppe estimative de 35 000 € est prévue pour l'étanchéité du mur entre le Département et le centre départemental de l'enfance et de la famille ;
- 6 000 € supplémentaires pour l'achat d'un véhicule électrique, les crédits inscrits au budget primitif étant insuffisants aux vues des coûts actuels ;
- la réfection de la cour du service d'accueil des mineurs pour un montant de 5 000 € ;
- du matériel de bureau pour un montant de 3 022,30 € ;
- l'achat de mobilier pour un montant de 25 003,41 € et d'autres immobilisations tel que de l'électroménager à hauteur de 21 041,50 € ;
- une enveloppe de 7 935,18 € permettant de couvrir d'autres besoins complémentaires ;
- l'excédent prévisionnel d'investissement à hauteur de 585 386,75 €.

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent à 760 806,75 € et se décomposent comme suit :

- un ajustement du fonds de compensation pour la TVA de - 9 000 € ;
- le solde de la subvention de l'État pour les travaux du siège à hauteur de 134 166,30 € en crédits de report ;
- le résultat d'investissement reporté de 635 640,45 €.

\*  
\* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission de surveillance du centre départemental de l'enfance et de la famille,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- Approuve la décision modificative n°1-2022 du centre départemental de l'enfance et de la famille, tel que susvisé et qui s'équilibre en mouvements réels, à 810 806,75 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Michel WEILL